

Un nouvel élan pour le Théâtre du Champ Exquis



Grâce au soutien financier et technique de Caen la mer et de la ville de Blainville-sur-Orne, le Théâtre du Champ Exquis entame **une transformation ambitieuse qui devrait se concrétiser à l’horizon 2028**, pour offrir un cadre nouveau, performant et dynamique en faveur du développement des arts vivants au plus près du public.

Le Théâtre du Champ Exquis (TCE), implanté à Blainville-sur-Orne, est aujourd’hui un lieu artistique et culturel incontournable de Caen la mer, à l’attention du jeune public et de la famille. Avec une programmation aussi riche que variée, le TCE s’est affirmé comme un pilier de la scène régionale et nationale dans des domaines pluridisciplinaires (théâtre, musique, danse, marionnettes, cirque, littérature, arts plastiques et numériques, etc.). Grâce à la construction à venir d’un théâtre conçu en cohérence avec son projet artistique et culturel, il entame **une transformation ambitieuse qui devrait se concrétiser à l’horizon 2028**.

Véritable tremplin pour la création, la diffusion et la médiation sur le territoire de Caen la mer avec ses opérations en Hors Champ, il œuvre depuis plusieurs années au **développement de parcours artistiques et culturels accessibles à toutes et à tous dès le plus jeune âge** en favorisant l’épanouissement et l’esprit critique de chacun. Le nouvel environnement offrira aux spectateurs comme aux artistes des conditions d’accueil et de représentations optimales.



Nicolas Joyau, Président de Caen la mer, entouré de (de gauche à droite) : Christian Meline, Président du Théâtre du Champ Exquis, Lionel Marie, Maire de Blainville-sur-Orne, Laure Rungette, Directrice artistique et générale du Théâtre du Champ Exquis, et Marc Pottier, vice-président de Caen la mer en charge de la Culture.

UN PROJET D'ENVERGURE SOUTENU PAR LES COLLECTIVITÉS

Les deux collectivités ont formalisé leur collaboration à travers un protocole d'accord présenté aux instances délibératives au début de l'année 2025. Cet accord prévoit que la Ville de Blainville-sur-Orne mette à disposition un terrain destiné à accueillir le futur Théâtre du Champ Exquis, ainsi que la Maison des artistes, utilisée depuis 2019 comme lieu de résidence pour les artistes invités tout au long de la saison. Cette dernière sera dotée d'un bail emphytéotique. De son côté, la Communauté urbaine Caen la mer s'engage à piloter la maîtrise d'œuvre et à assumer les coûts liés à l'entretien de la Maison des artistes.

À travers une nouvelle salle de spectacle d'une capacité de 150 places, plus performante techniquement, des locaux d'accueil modernes transformables et adaptables à tous les publics et une structure mobile itinérante, le Théâtre du Champ Exquis ambitionne d'élargir sa portée, son champ de diffusion et d'enrichir son engagement et son attractivité envers la communauté.

Ce projet soutenu par Caen la mer à hauteur de 6,6 millions d'euros confirme et conforte le développement artistique et culturel du TCE comme lieu de spectacles unique en Normandie entièrement dédié à l'enfance, la jeunesse et la famille.

« Le Théâtre du Champ Exquis est un atout majeur pour l'attractivité culturelle de Caen la mer » indique Nicolas Joyau, Président de la Communauté urbaine. « En soutenant ce projet ambitieux, Caen la mer réaffirme son engagement aux côtés des établissements culturels du territoire. Ce projet culturel, le plus important en termes financiers de ce mandat, incarne notre volonté de moderniser nos infrastructures tout en renforçant l'accès à la culture pour tous ».

LE PROJET EN QUELQUES CHIFFRES :

Cet équipement d'une surface utile de 770 m² proposera une salle de spectacles, des locaux liés à l'activité artistique (loges, stockage), des bureaux et un accueil.

L'ensemble des espaces se compose de la façon suivante :

- Accueil de 200 m² (espace d'attente, de rencontre et d'animation, billetterie et accueil, espace modulable isolable, vestiaire et sanitaires, coin lecture, espace cafétéria.
 - Salle de diffusion / répétition / médiation – 320 m² : une grande salle de 150 places sur fauteuils (convertible en banquette) avec gradin télescopique et les infrastructures scéniques associés.
 - Loges – 65 m² : 2 petites loges et 1 loge collective.
 - Espace logistique – 65 m² : 2 locaux de stockage décor et matériel scénique.
 - Administration – 100 m² : 4 bureaux, 1 local archives, 1 salle de réunion.
 - Locaux entretien, atelier – 20 m².
- L'équipement sera conçu afin de respecter l'objectif de la RE 2020 et il sera adapté aux spécificités liées à son activité : réglementation acoustique et réglementation jeune public (moins de 6 ans).

Le Théâtre du Champ Exquis, situé à Blainville-sur-Orne, est bien plus qu'une simple salle de spectacle. Scène Conventiionnée d'Intérêt National : art, enfance, jeunesse, le TCE se veut également un lieu de programmation, de création, de médiation, avec sa maison des artistes, espace de convivialité pour l'accueil des artistes en résidence, et lieu-ressource sur les textes contemporains jeune public en lien avec le spectacle vivant.

Le Théâtre du Champ Exquis, situé à Blainville-sur-Orne, est bien plus qu'une simple salle de spectacle. Scène Conventiionnée d'Intérêt National : art, enfance, jeunesse, le TCE se veut également un lieu de programmation, de création, de médiation, avec sa maison des artistes, espace de convivialité pour l'accueil des artistes en résidence, et lieu-ressource sur les textes contemporains jeune public en lien avec le spectacle vivant.

Il est le seul établissement culturel normand familial exclusivement dédié au jeune public de la petite enfance à l'adolescence. A ce titre, le Festival Ribambelle est le premier festival crée pour le jeune public (0-12 ans) en Normandie et l'un des plus anciens sur le territoire national.

Son engagement envers les jeunes se traduit également par l'école du spectateur qui leur permet de découvrir le monde du spectacle vivant, de rencontrer les artistes et d'avoir accès à des pratiques artistiques multiples.

Pour développer son projet artistique et culturel, le Théâtre du Champ Exquis est subventionné par le Ministère de la Culture, la Direction régionale des affaires culturelles en Normandie, la communauté urbaine Caen la mer, la Région Normandie et le Département du Calvados.

Plus d'infos sur : www.champexquis.com

NON CLASSÉ